

2 rue Emmanuel Héré 54280 SEICHAMPS

≅ : 03 83 29 21 21≅ : 06 83 27 65 22

PROGRAMME DE FORMATION AM

1-3

LA DURÉE DE FORMATION

La formation au permis AM dure 8 heures minimum. Elle se déroule sur 1 semaine voire 2 semaines en fonction des disponibilités de l'élève. Les leçons de conduite sont individuelles.

QUESTIONNAIRE PRÉALABLE A LA FORMATION

Celle-ci débute par un questionnaire préalable avant de commencer la formation. Ce questionnaire lui permet de réfléchir à son objectif, de faire le point sur l'état de ses connaissances ainsi que sur le regard qu'il porte sur la conduite et la sécurité routière.

Il permet à l'enseignant d'adapter son enseignement aux besoins de l'élève. Le livret de formation est obligatoire.

<u>ÉQUIPEMENT PENDANT LA FORMATION</u>

Pour suivre la formation au permis AM, un équipement réglementaire est obligatoire : casque, gants homologués, chaussures montantes, blouson et pantalon résistant.

LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique est composée de 5 séquences :

- Un échange sur les représentations individuelles autour de la conduite d'une durée de 30 minutes.
- La formation à la conduite hors circulation d'une durée de 2 heures
- Apports théoriques (code de la route) d'une durée de 30 minutes
- Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publiques d' une durée de 4 heures
- Sensibilisation aux risques d'une durée d'1 heure, en présence du représentant légal pour les mineurs.

A la fin de la formation, une attestation est remise par l'auto-école. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM pendant une durée de quatre mois à compter de la date de sa délivrance, sur le territoire national.